

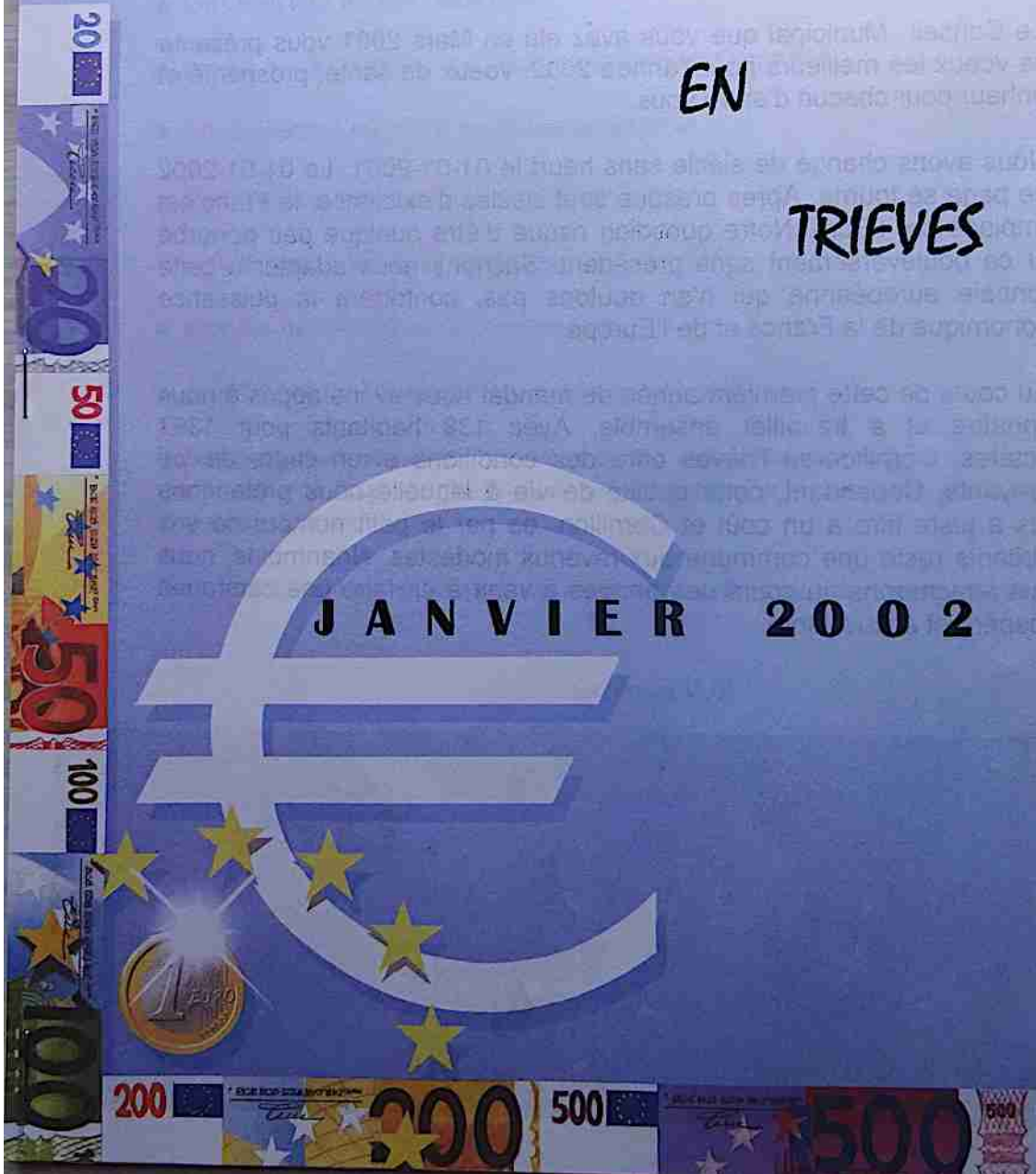
BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION

CORNILLON

EN

TRIEVES

JANVIER 2002



2002

Le Conseil Municipal que vous avez élu en Mars 2001 vous présente ses vœux les meilleurs pour l'année 2002, vœux de santé, prospérité et bonheur pour chacun d'entre vous.

Nous avons changé de siècle sans heurt le 01-01-2001. Le 01-01-2002 une page se tourne. Après presque sept siècles d'existence, le Franc est remplacé par l'Euro. Notre quotidien risque d'être quelque peu perturbé par ce bouleversement sans précédent. Sachons nous adapter à cette monnaie européenne qui n'en doutons pas, confortera la puissance économique de la France et de l'Europe.

Au cours de cette première année de mandat nous avons appris à nous connaître et à travailler ensemble. Avec 138 habitants pour 1397 hectares, Cornillon-en-Trièves offre des conditions et un cadre de vie attrayants. Cependant, cette qualité de vie à laquelle nous prétendons tous à juste titre a un coût et Cornillon, de par le petit nombre de ses habitants reste une commune aux revenus modestes. Néanmoins, nous nous attacherons au cours des années à venir à en faire une commune prospère et accueillante.

LE MOT DU MAIRE

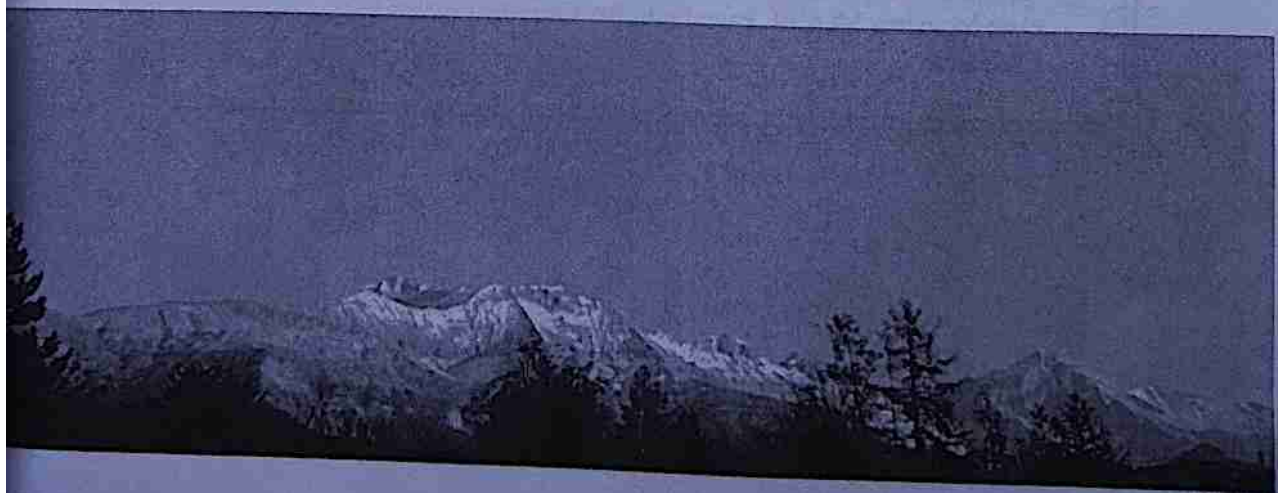
Je profite de cette page pour rapporter les doléances des uns et des autres. Aussi, établissons ensemble un code de bonne conduite pour que notre commune reste accueillante et que chacun y vive en bonne intelligence.

- le dimanche après-midi ta tondeuse rangeras
- ton chien tous les jours attacheras
- dans le bac à verres tes bouteilles impérativement jetteras
- à la déchetterie tes objets encombrants porteras
- avec ton deux roues point trop ne pétaraderas
- avec ta voiture le village modérément traverseras
- avec ton tracteur les chemins respecteras
- de la boue et du fumier sur eux point trop ne répandras...

Espérant que vous prendrez avec le sourire ces quelques recommandations glanées ici et là. Gageons que la vie de tous en général et la mienne en particulier s'en trouveront simplifiées.

Cette liste n'étant pas exhaustive, vous pouvez me faire part de vos suggestions.

Gérard BAUP



LA VIE A CORNILLON EN TRIEVES

Bienvenue aux nouveaux habitants de la commune :

Madame GERVASONI Germaine et sa fille Elsa qui habitent au GRAND ORIOL, un logement communal,
Monsieur et Madame ROBIN Alain qui sont revenus au GRAND ORIOL. Ils sont locataires dans le HLM.
Madame Marie FAURE et Monsieur Christophe BARET qui se sont installés à la Combe d'Andrieux,
Monsieur et Madame DEPLANQUE et leurs enfants qui habitent à CORNILLON,
Madame BONNOT qui est revenue au GRAND ORIOL. Elle habite dans le studio communal .

NAISSANCES :

Il n'y a pas eu de naissances enregistrées cette année à CORNILLON ;

MARIAGE : Cette année a vu les mariages

de Valérie FLUCHAIRE et de David RUBIO le 18 mai
de Marie-Pierre PAILLARD et de Stéphane BONTEMPS le 21 juillet
de Fabienne SABARROS et de Xavier HELLY le 29 septembre
Meilleurs voeux de bonheur aux mariés et à leurs parents.

DECES : le 9 mai 2001

de Madame ANTELME Béatrice
et de Monsieur MOREL Pascal tous deux accidentés dans le bois de l'Aurouse

L'ARBRE DE NOËL

En vue des fêtes de fin d'année, une quinzaine d'enfants se sont retrouvés le samedi 15 décembre 2001 à 14 H, à la salle de la Mairie de CORNILLON EN TRIEVES pour confectionner les décorations que vous avez pu admirer dans chacun des hameaux de notre commune.

Les enfants, aidés de quelques adultes, réalisaient avec enthousiasme et gaieté de nombreux éléments décoratifs...

Pendant que les enfants dessinaient, coloraient, fabriquaient des nœuds, des guirlandes et de belles fresques, les adultes ornaient les sapins de Noël et les bassins, à l'aide de toutes ces belles réalisations.

Pour clore cette agréable après midi, le comité des fêtes et le conseil municipal offraient le goûter à tous ces « artistes en herbe », qui aimeraient bien se retrouver l'année prochaine...



Le mercredi suivant, une séance de cinéma, avec la projection du film « Le Petit Poucet », réunissait une dizaine d'adultes et seulement 5 enfants !!

Domage de ne pas avoir profité d'une place gratuite au cinéma !...

Est-ce le jour de projection ? le film ? le manque d'information ? qui ont conduit à ce manque de participation ?

L'avis de tous les jeunes et des enfants nous intéresse ; toutes les suggestions seront les bienvenues...

Nous avons clôturé cet après-midi avec de délicieux gâteaux préparés par les parents.

Marie Jeanne FOLLINET et Florence GIRARD

LES DIFFERENTES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le nouveau Conseil Municipal élu le 11 mars 2001 se compose de :

MM. BAUP Gérard, CHOVIN-BAYLE Albert, TATIN Michel,
AMALRIC Hervé, Mmes GUILLEN Angeline, GIRARD Florence,
M. PALLANCHARD Maurice, Mme FOLLIET Marie-Jeanne,
M. DORIOU Daniel, Mme FROMENT Jacqueline, M. ARGOUD Paul

Les délégués nommés aux différents syndicats sont nommés comme suit :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MENS :

Délégués Titulaires : MM. BAUP Gérard, CHOVIN-BAYLE Albert
Suppléants : TATIN Michel.

SIVU DES ECOLES DE MENS :

Délégués Titulaires : M. BAUP Gérard, Mme GIRARD Florence
Délégués suppléants : Mme FOLLIET Marie-Jeanne M. AMALRIC Hervé

SIE DE LAVARS : Délégués Titulaires : MM. TATIN Michel, ARGOUD Daniel
Délégué suppléant : M. DORIOU Daniel,

SI DU SERPATON : Délégués Titulaires : M. PALLANCHARD Maurice, Mme FROMENT Jacqueline

SE 38 : Délégué : M. MATHELET Guy, Suppléant : Mme FOLLIET Marie-Jeanne

SIAD DE MENS : MME GUILLEN Angeline

SCA HR : Délégué : M. MATHELET Guy

COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

MM. BAUP Gérard, CHOVIN-BAYLE Albert, TATIN Michel, MME FROMENT Jacqueline

COMMISSION DES TRAVAUX :

TATIN Michel, AMALRIC Hervé, PALLANCHARD Maurice, ARGOUD Paul et FROMENT Jacqueline

COMMISSION FORET :

TATIN Michel, ARGOUD Paul, PALLANCHARD Maurice, DORIOU Daniel

BUDGET :

BAUP Gérard, CHOVIN-BAYLE Albert, TATIN Michel, FOLLIET Marie-Jeanne, GUILLEN Angeline,
GIRARD Florence

C.C.A.S. :

AMALRIC Hervé, GUILLEN Angeline, FROMENT Jacqueline, BAUP Gérard
PALLANCHARD Véronique, TATIN Francette, PARAT Rose, MATHELET Odile

RESPONSABLE EMPLOYE COMMUNAL :

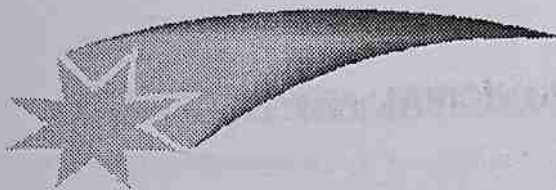
TATIN Michel

RESPONSABLES APPARTEMENTS :

CHOVIN-BAYLE Albert pour GRAND-ORIOU
TATIN Michel pour VILLARD-JULIEN.

Etre **CONSEILLER MUNICIPAL** c'est

- C**onnaître tous les résidents de la commune...
- O**uvrer pour le bien-être de tous et de chacun...
- N**e pas négliger le réseau d'eau...
- S**avoir lire un cadastre...
- E**t repérer les parcelles boisées, les chemins défoncés...
- I**nvestir, amortir, convertir €...
- L**es maîtres mots de nos multiples délibérations...
- L**ouer les nombreux appartements...
- E**ntretenir les chemins, les sentiers...
- R**énover la toiture de la chapelle et la chauffer...
-
- M**aitriser les budgets communaux...
- U**nir nos méninges pour déchiffrer les colonnes budgétaires...
- N**e pas oublier d'équilibrer recettes et dépenses...
- I**nviter la population au pot de l'amitié...
- C**réer, décorer nos hameaux avec les enfants...
- I**nitier de nombreux projets...
- P**articiper aux différentes commissions : SIVU, CdC, SIE, CCAS...
- A**ccueillir chaleureusement les nouveaux habitants...
- L**aisser la parole à tous et à chacun...
-
- Bref... nous passons de longues et conviviales soirées à délibérer, comptabiliser, débattre, signer, et... partager le « pétillant diois » devenu tradition !!!



C.C.A.S.

Après chaque élection municipale, le Centre Communal d'Action Sociale doit renouveler ses membres.

Le Président en est le Maire.

Les 4 membres choisis parmi les Conseillers Municipaux sont :

- Monsieur BAUP Gérard
- Madame GUILLEN Angeline
- Madame FROMENT Jacqueline
- Monsieur AMALRIC Hervé

Les 4 autres membres du C.C.A.S. sont :

- Madame TATIN Francette
- Madame PARAT Rose
- Madame PALLANCHARD Véronique
- Madame MATHELET Odile

Une des missions du C.C.A.S. est la confection du colis de Noël qui est remis aux personnes de plus de 70 ans habitant la commune.

Les colis au nombre de 13 se composaient de :

- escargots
- quiches lorraines
- champignons
- fonds d'artichauts
- pintade
- 1 plateau de fromage
- 1 bûche de Noël
- mandarines
- fruits secs (dattes en branches)
- 1 paquet de café
- 1 ballotin de chocolats
- 1 paquet de papillotes
- 1 bouteille de vin pour les Messieurs
- 1 bouteille de Clairette pour les Dames

Comme chaque année, lors de la distribution, les « Mamans Noël » ont reçu un accueil chaleureux. Nous avons été très heureuses de trouver toutes les personnes à leur domicile et en particulier notre doyenne.

Nous leur présentons à nouveau à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et plus particulièrement à ceux qui sont hospitalisés ou malades.

Angeline GUILLEN

PRESENTATION D'UN SERVICE

S.I.A.D. de MENS

CENTRE Social

38710 - MENS

Tel. 04 76 34 67 83

Fax 04 76 34 84 14

Pourquoi faire ?

Pour permettre un vrai choix de vie :

- ~ permettre aux personnes âgées ou malades vivant seules, en couple ou en famille de rester chez elles le plus longtemps possible
- ~ apporter un soutien aux familles et à l'entourage des personnes âgées
- ~ retarder une hospitalisation
- ~ raccourcir une hospitalisation en permettant un retour plus rapide chez soi.

Comment en bénéficier ?

- ~ en s'adressant directement au médecin de famille, celui qui soigne la personne âgée ou malade
- ~ en prenant contact avec le SIAD

Quels moyens ?

- ~ une équipe de soins qui comprend deux infirmières et des aides soignants travaille en liaison étroite avec le médecin de famille, les infirmiers libéraux, les kinés, l'entourage du malade et les Caisses d'Assurance Maladie.

ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE

La mise de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) entre en application 1^{ER} JANVIER 2002.

Elle devrait permettre le maintien à domicile des personnes âgées et des malades.

Les dossiers sont à retirer en Mairie.

Des plaquettes d'information sont mises à disposition du public en Mairie.

S.I.V.U. des écoles de MENS

Le S.I.V.U. des écoles de MENS (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) a pour vocation la gestion des écoles.

Cet organisme regroupe six communes :

- CORNILLON EN TRIEVES
- LAVARS
- MENS
- PREBOIS
- SAINT BAUDILLE ET PIPET
- SAINT SEBASTIEN

Devant la vétusté et l'exiguïté des locaux existants sur la commune de MENS, il a été décidé au cours du mandat précédent la construction et la rénovation du groupe scolaire.

L'ECOLE MATERNELLE :

La maternelle était située rue Docteur Sennebier dans des bâtiments anciens et des préfabriqués. Le S.I.V.U. a eu l'opportunité d'acquérir un terrain à côté de l'école primaire. Les travaux ont débuté en mars 2000, pour s'achever en février 2001, date à laquelle les enseignantes et les élèves prirent possession du bâtiment.

Bâtiment qui comprend 4 classes et 2 blocs sanitaires, une salle de repos pour les tous petits, une salle d'évolution, une petite cantine, une tisanerie, un bureau de direction, des rangements et des locaux techniques.

Ce bâtiment spacieux, fonctionnel et clair semble satisfaire pleinement les enseignantes, les élèves et les parents.



L'ECOLE PRIMAIRE :

La rénovation de la partie primaire qui a débuté en février 2001 est en phase d'achèvement. Le bâtiment sera en principe livré prochainement. Le déménagement devrait s'effectuer pendant les vacances de février 2002.

Cette partie beaucoup plus importante comprend 7 salles de classe, une bibliothèque, une vidéothèque, une salle d'évolution, une infirmerie, des blocs sanitaires proches des classes, une salle des maîtres et un bureau de direction.

En ce qui concerne la partie administrative, le S.I.V.U. disposera d'un bureau et d'une salle de réunion situés dans les combles du bâtiment « Jules Ferry ».

D'autre part, il est prévu en septembre prochain, l'ouverture d'une salle de restauration et d'un local de préparation des repas.

Le Coût de l'opération se monte à 12 963 500 F HT. Nous avons obtenu 8 668 257 F de subvention, le reste étant couvert par un emprunt.

- Bien sur, c'est un investissement lourd pour les communes, mais l'avenir passe obligatoirement par les enfants, donc par l'école.



Gérard BAUP.

TRAVAUX COMMUNAUX

Le Conseil municipal nouvellement élu a inscrit à son budget 2002, des travaux d'investissement.

Pour le réseau d'eau, il s'agissait de refaire une partie de la conduite de refoulement qui part de la station de pompage de VILLARD JULIEN et qui va au réservoir du Fays. Cette conduite a été refaite sur environ 350 m à partir de la station de pompage en octobre 2001 pour un montant de travaux de 136 853.72 F. TTC.

Des travaux sur la voirie communale ont été réalisés pour un montant de 143 970.65 F. TTC. Il s'agissait :

- du chemin de VILLARD JULIEN (reprofilage et enrobés),
- du chemin du VILLARET (goudronnage)
- du chemin de BLANCHARDEYRE. (goudronnage)

Les travaux d'investissement en forêt communale, ont été réalisés sur les parcelles 10 et 11 pour un montant de 57 922.28 F. TTC. Il s'agissait de dégagement de semis naturel. Ceux-ci ont été réalisés par l'équipe de l'O.N.F.

Pour l'année 2002 :

- Un projet de remise en forme d'une partie du chemin d'Aubépin au Col de Cornillon est à l'étude, ainsi que la mise en place d'engazonnement sur le chemin de Blanchardeyre entre les maisons.
- Des travaux à la chapelle de CORNILLON :
 - réparation de la charpente
 - remplacement de fenêtres
 - consolidation de la porte de la sacristie
 - installation du chauffage
- Des travaux à la salle des Fêtes du GRAND ORIOL
 - installation d'un chauffage

CONTRAT SITE PAYSAGE

Dans le cadre du Contrat Site Paysage la Communauté de Communes du Canton de MENS a procédé à la réhabilitation de la carrière du Thau. Des apports de terre ont permis un nivellement et des arbres ont été plantés en automne 2001.

Pour l'année 2002 sont mis à l'étude et prévus :

- 1) les aménagements des entrées de villages,
- 2) l'aménagement de la Place AUBEPIN
- 3) l'aménagement de la Place du GRAND ORIOL.

Ces derniers travaux seront étudiés en cours d'année et réalisés avec les financements de divers organismes.

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES, QUELLE DÉCLARATION FAIRE ?

Vous envisagez d'entreprendre des travaux chez vous, que devez-vous faire ? Une demande de Permis de Construire (PC) ? une Déclaration de travaux (DT) ? ou rien ?

ABRI DE JARDIN APPENTIS	* Votre parcelle est déjà construite et la surface ajoutée est inférieure à 2m² et la hauteur < 1 m50 = Rien. * Dans les autres cas : < 20 m² = DT > 20 M² = PC
AGRANDISSEMENT	* Sans changement de hauteur et si la surface ajoutée est inférieure à 20m² = Déclaration de Travaux. * Dans les autres cas = Demande de PC.
AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR	* Changement de destination (par exemple aménagement d'une grange en appartement) = Demande de PC. * Augmentation de surface habitable = Demande de PC. * Modification de l'aspect extérieur = Déclaration de Travaux.
ARCHITECTE	* Intervention obligatoire pour les constructions dont la surface hors d'oeuvre est supérieure à 170m².
BALCON	* Surface inférieure à 20m² = Déclaration de Travaux. * Surface supérieure à 20m² = Demande de PC.
BÂTIMENT AGRICOLE	* Demande de PC.
BÂTIMENT DE CHANTIER	* Installation temporaire, liée au chantier = Rien sauf si placé sur espace public ----- Arrêté.
CAPTEUR SOLAIRE	* Installation sur terrain ou sur bâtiment = Demande de PC.
CARAVANE	* Stationnement supérieur à 3 mois hors camping = Demande d'autorisation.
CLÔTURE	* Clôture et portails = Déclaration de Travaux.
CONSTRUCTION	* Toutes constructions supérieures à 20 m² = Demande de PC.
FAÇADE	* Réfection des enduits, peinture = Déclaration de Travaux.
TOITURE	* Déclaration de travaux.

MAIRIE DE CORNILLON-EN-TRIEVES

NOMS DES MAIRES DE 1793 à 2001

NOMS DES MAIRES	DATE DES MANDATS	OBSERVATIONS
FREYCHET Pierre	1793	
AUVERGNE Jean-Antoine	1807-1813	
SIMIAN Baptiste	1813-1815	
BAYLE Jean	1816-1817	
SIMIAN	1817-1824	du 15/12/1824 à 1826 aucune trace
AUVERGNE Jean-Antoine	février 1826-1830	
SIMIAN	1830-1831	
BONNIOT François	1831- 25 oct. 1846	
TATIN Dominique	25 oct. 1846-1855	
BONNIOT Louis	1855-1888	
AUVERGNE Théodore	20 mai 1888-15 mai 1892	
BONNIOT Léon	15 mai 1892-17 mai 1896	
AUVERGNE Théodore	17 mai 1896-17 mai 1908	
BERNARD César	17 mai 1908-17 mai 1925	1914-1918 : Mobilisé - Remplacé par M. BAYLE Auguste adjoint
HUMBERT Elie	17 mai 1925-09 oct. 1927	
PAVIER Anselme	09 oct. 1927-17 janv. 1932	
BONNIOT Léon	17 janv. 1932-24 sept. 1940	décédé entre juillet et octobre .
FAURE Edouard adjoint	oct. 1940 - 24 sept. 1944	assure l'intérim
BAUP Germain	24 sept 1944-10 mai 1953	
PENNEQUIN Georges	10 mai 1953-11 mars 1983	
MATHELET Guy	11 mars 1983-17 mars 2001	
BAUP Gérard	17 mars 2001	